

Projet de plateforme urbaine au Cameroun Yaoundé - Cameroun

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Elaboration du guide de la participation citoyenne au Cameroun à destination de la population
Bénéficiaire(s)	Expertise France - Projet Plateforme urbaine au Cameroun et plus largement les acteurs de l'urbain au Cameroun
Pays	Cameroun
Durée totale	06 mois

II. Contexte

1) Contexte général

Le Cameroun a un des taux d'urbanisation des plus élevés d'Afrique subsaharienne avec 55% de la population qui vit en zone urbaine en 2020 (projections à 70% en 2050 pour une population estimée à 34 millions d'habitants). Yaoundé et Douala représentent 46% de la population urbaine, contre 26% pour les villes secondaires ou moyennes et 28% pour les petites villes de moins de 50 000 habitants. Cet équilibre territorial, exception en Afrique, est un atout pour l'encadrement des villes et la planification urbaine stratégique.

Bien que la pauvreté au Cameroun soit surtout rurale avec 6 fois plus de pauvres qu'en milieu urbain, la croissance urbaine insuffisamment maîtrisée et les flux de déplacés internes conduisent à une informalité importante de l'économie urbaine, la détérioration de l'accès aux services sociaux de base, des déplacements difficiles, des problèmes de pollution et d'assainissement de plus en plus aigus et une paupérisation accrue de certaines tranches de la population.

Le programme financé par l'Union Européenne (UE), « Cameroun villes vertes inclusives et durables », se concentre principalement sur la mise en œuvre de la priorité 3 du Programme indicatif multiannuel (PIM) 2021-2027 en République du Cameroun « Pacte vert, développement durable et action pour le climat », tout en contribuant également à la priorité 1 « Gouvernance, démocratisation, paix et stabilisation », en soutenant le processus de décentralisation et les capacités des autorités décentralisées, et à la priorité 2 « Croissance inclusive, emplois durables et secteur privé ». Pour cela, l'Union européenne mobilise un budget de 24 millions d'euros.

L'objectif global du programme est d'améliorer le cadre de vie des populations urbaines, y compris et en particulier des femmes et des groupes vulnérables au Cameroun. Quatre objectifs spécifiques sont poursuivis :

OS1 : Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec un processus efficace de décentralisation

OS2 : Améliorer l'accès des populations, notamment des femmes et groupes vulnérables, aux infrastructures et services de mobilité urbaine durable (y compris marche à pied améliorée et sécurisée) à Yaoundé

OS3 : Diminuer la pollution marine et fluviale liée à la consommation et à la production de déchets solides (notamment les déchets en plastique) à Douala

OS4 : Améliorer la résilience face au changement climatique et renforcer la participation citoyenne au développement urbain de Maroua.

2) Structuration du projet

Expertise France intervient spécifiquement sur l'OS1 : Renforcer la gouvernance du secteur urbain et le cadre de dialogue sur les aspects du développement urbain durable, inclusif et résilient face au changement climatique, en lien avec le processus de décentralisation (4,9 M€ - 48 mois), dans le cadre du **Projet Plateforme urbaine au Cameroun (PUC)** avec une durée de mise en œuvre allant du 01/01/2023 - 31/12/2026.

Objectif général du **Projet PUC** vise à **l'amélioration des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour des villes durables et inclusives.**

Deux objectifs spécifiques (OS) ont été retenus pour atteindre cet objectif général, avec leurs résultats et groupes d'activités indicatives connexes :

- **Objectif spécifique 1 : Renforcer les mécanismes de gestion du territoire et de planification urbaine**
- **Objectif spécifique 2 : Améliorer la connaissance et renforcer l'accessibilité des données urbaines, incluant les enjeux d'inclusion et de résilience**

Dans le cadre de ce Projet, Expertise France a mis en place une équipe pluridisciplinaire (chef de projet, expert urbaniste et expert géographe destinée à travailler étroitement avec les acteurs de développement urbain durable incontournables du Cameroun comme le ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), le ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL), le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (MINDCAF), le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), Communes et Villes Unies du Cameroun (CUVC), l'Association des Régions du Cameroun (ARC) ainsi que des collectivités territoriales (notamment Yaoundé, Douala, Maroua).

III. Contexte et justification du besoin

La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CGCTD) donne aux Communes la charge du développement local et consacre le principe de la participation citoyenne à l'action communale et régionale (Articles 40 et 41).

La revue du cadre normatif réalisée dans le cadre des activités du Projet PUC a révélé que, bien que le cadre juridique camerounais - notamment la loi n° 2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun reconnaît formellement le rôle de la société civile et des populations dans la planification urbaine, leur participation reste largement limitée en pratique. Des mécanismes comme les enquêtes publiques, les Groupements d'Intérêt pour le Foncier Urbain (GIFU) ou les comités de développement locaux, censés favoriser l'implication des habitants, peinent à être opérationnels faute de moyens, de

structuration ou de volonté politique. L'implication des populations se cantonne souvent à de simples consultations sans pouvoir réel d'influence, et les initiatives participatives existantes souffrent d'un manque de coordination, de financement et de capacités des OSC. Par ailleurs, les comités de quartier et de village prévus par l'arrêté n°00000147/A/MINDDEVEL du 19 juillet 2023 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des comités de quartier ou de village dans le cadre de la participation citoyenne à l'action communale, bien qu'ils offrent une opportunité de relance, restent à formaliser et à intégrer pleinement dans les démarches de planification.

Cette faible effectivité de la participation citoyenne limite la prise en compte des besoins réels des populations dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement local, accentuant ainsi le décalage entre les orientations de développement et les attentes locales en matière d'aménagement, d'infrastructures et de gouvernance inclusive.

En l'absence de référentiels nationaux normalisés ou de guides de mise en œuvre adaptés, les communes et les régions sont souvent livrées à elles-mêmes pour interpréter les obligations légales, définir leurs propres procédures, et mobiliser les populations. Ce flou méthodologique crée des inégalités fortes entre territoires, une perte de cohérence, et empêche l'émergence d'un socle commun de pratiques participatives. Dans un souci de renforcer la participation effective des citoyens aux processus de planification et de développement local, il est envisagé de produire un guide pédagogique et pratique centré sur l'implication concrète des habitants dans la vie locale et urbaine.

L'élaboration d'un guide méthodologique à destination des CTD vise donc à répondre à un besoin identifié sur le terrain par les élus, les administrations déconcentrées et les partenaires techniques : celui de structurer, accompagner et pérenniser les démarches de participation citoyenne à l'échelle locale.

Ce guide devra permettre aux CTD de :

- s'approprier pleinement le cadre normatif en vigueur ;
- disposer d'une boîte à outils opérationnelle, contextualisée et facilement mobilisable ;
- mieux animer les dynamiques citoyennes en lien avec leurs compétences (urbanisme, aménagement, services de base, planification, etc.) ;
- valoriser les initiatives existantes et en faire des références pour d'autres territoires.

Il s'agit donc d'un outil de transformation institutionnelle et technique, visant à institutionnaliser une culture de la participation et à renforcer la capacité des CTD à jouer pleinement leur rôle dans la gouvernance locale.

L'importance des guides et manuel de procédures au Cameroun

Il est important de souligner que, étant donné l'absence de nombreux décrets d'application pour les principaux textes de loi au Cameroun régissant l'aménagement du territoire, le développement urbain et la planification urbaine, les guides et référentiels sont des instruments essentiels pour les professionnels du secteur. En effet, l'absence de décrets crée un vide juridique quant aux modalités d'élaboration des documents de planification et de programmation (diagnostics, propositions, validation, etc.). Ces guides offrent des orientations pratiques et des normes qui facilitent l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des documents. Ils permettent ainsi aux différents acteurs impliqués dans la chaîne du développement territorial et urbain de disposer de repères clairs et adaptés aux réalités locales, malgré les lacunes observées dans le cadre législatif. Leur utilisation est devenue indispensable.

Source : Extrait de la revue du cadre normatif en matière de développement urbain au Cameroun

Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du plan d'actions concerté pour l'évolution du cadre normatif en matière de développement urbain au Cameroun, validé par la Plateforme des acteurs de l'urbain lors de sa session du 24 avril 2024, et s'aligne pleinement dans les efforts visant à promouvoir une gouvernance locale plus inclusive, transparente et ancrée dans les réalités territoriales. Elle fait partie intégrante de l'activité 1.4, de la composante 1 (C1) du projet PUC, relative à **Elaboration d'outils et publication de guides pratiques sur la planification urbaine**.

Le présent cahier des charges définit les objectifs, les attentes, les livrables et les modalités d'intervention du prestataire en charge de la conception et de la réalisation du guide de la participation citoyenne.

IV. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

L'objectif général de la mission est de doter les CTD **d'un guide pratique et structurant leur permettant de concevoir, mettre en œuvre, animer et évaluer des dispositifs de participation citoyenne adaptés aux spécificités de leurs territoires**.

Ce guide devra répondre à la fois à un besoin de clarification institutionnelle, de renforcement des capacités techniques, et de valorisation des démarches participatives existantes, en fournissant aux CTD des outils concrets, reproductibles et contextualisés. Il s'agit de passer d'un cadre juridique à un cadre opérationnel, en permettant aux communes et régions d'exercer pleinement leur rôle de facilitateurs du dialogue citoyen et de garants d'une gouvernance inclusive.

2) Objectifs spécifiques

- ✓ **Traduire les obligations juridiques en dispositifs pratiques et applicables**, le guide devra expliciter, dans un langage accessible aux CTD, les dispositions légales et réglementaires encadrant la participation citoyenne (Code Général des CTD, arrêtés d'application, pratiques recommandées), et les transformer en procédures claires à suivre.

- ✓ **Fournir une méthode complète de mise en œuvre**, le guide devra proposer une démarche méthodologique complète, depuis la planification d'un dispositif participatif jusqu'à son évaluation. Cela inclura :
 - les modalités de lancement ;
 - la mobilisation des parties prenantes ;
 - l'animation des échanges ;
 - la remontée et l'exploitation des contributions ;
 - les outils de suivi et de pérennisation.
- ✓ **Renforcer les capacités des élus, techniciens et relais communautaires**, le guide visera à outiller l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la participation (maires, conseillers municipaux, cadres techniques, chefs de quartiers, OSC locales) avec des fiches pratiques, supports simplifiés, et outils adaptés aux différents niveaux d'intervention
- ✓ **Garantir l'inclusivité et l'adaptabilité territoriale**, une attention particulière sera portée à la prise en compte des différents contextes territoriaux (urbains, ruraux, périurbains) et à la représentation des groupes marginalisés (femmes, jeunes, personnes handicapées, déplacés internes...). Le guide devra proposer des approches différenciées et contextualisées.
- ✓ **Valoriser des pratiques inspirantes et reproductibles**, le guide intégrera des études de cas documentées, issues de collectivités camerounaises ou africaines, illustrant des démarches réussies de participation citoyenne (budgets participatifs, comités de quartiers, consultations publiques, co-construction de projets...).
- ✓ **Doter également les citoyens d'une boîte à outil** permettant de mieux appréhender le concept de participation citoyenne et de comprendre pourquoi et comment contribuer aux actions de développement locales.
- ✓ Concevoir le guide de manière complémentaire avec les autres outils produits dans le cadre de l'activité 1.4 du Projet PUC (guide méthodologique, manuel de procédures, manuel de prise en main), afin d'assurer une cohérence d'ensemble entre les démarches de planification urbaine et les dispositifs de participation citoyenne, notamment à travers l'intégration d'une fiche de correspondance des contenus ou d'un encadré synthétique facilitant l'articulation entre les documents

3) Résultats à atteindre

- ✓ Un guide structuré et illustré
- ✓ Une boîte à outils opérationnelle pour les CTD, incluant :
 - des modèles de documents à adapter (PV, convocations, questionnaires, fiches de synthèse, modèles de montages budgétaires participatif, etc.),
 - des outils d'animation de réunions participatives,
 - des indicateurs de suivi et d'évaluation.
- ✓ Une boîte à outils citoyenne, contenant :
 - des supports visuels (affiches, infographies),

- des messages types pour les campagnes de sensibilisation (principalement digitale),
 - des fiches vulgarisées pour expliquer les droits et les démarches participatives.
-
- ✓ Une série de 7 études de cas documentées, valorisant des expériences de participation citoyenne représentatives des contextes territoriaux camerounais.
 - ✓ Une meilleure appropriation institutionnelle de la participation citoyenne comme levier de gouvernance locale, mesurable à travers l'utilisation du guide par les CTD pilotes et leur engagement à structurer leurs démarches en ce sens.

V. Description de la mission et phasage

Le prestataire devra élaborer et mettre en œuvre une méthodologie rigoureuse et participative pour la conception du guide, en étroite collaboration avec l'équipe projet. La mission sera subdivisée en 3 phases :

- Phase 1 : Phase préparatoire ;
- Phase 2 : Phase de consultation et de co-construction;
- Phase 3 : Phase de conception et validation du guide.

Phase 1 : Phase préparatoire

Cette première phase constitue le socle méthodologique du processus de conception du guide. Elle vise à poser les bases documentaires, structurelles et participatives nécessaires à l'élaboration d'un outil à la fois pertinent, accessible et ancré dans la réalité camerounaise.

La Phase 1 s'ouvre dès la notification de l'attribution du marché. La mission du prestataire commencera par une réunion de cadrage avec le Secrétariat Technique (ST) et les principaux partenaires du Projet au cours de laquelle des observations seront formulées sur la note méthodologique d'intervention que le prestataire aura fournie lors de sa soumission. La note méthodologique d'intervention en 20 pages maximum donnera des précisions sur les éléments ci-dessous :

- 1) Compréhension de la mission et de ses enjeux** (compréhension du contexte, des enjeux spécifiques de la participation citoyenne, ainsi que des objectifs à atteindre. Cette section devra également mettre en évidence les liens entre la mission et les dynamiques institutionnelles locales, etc.)
- 2) Approche méthodologique** (Détail de la stratégie d'intervention, incluant les méthodes envisagées pour le diagnostic initial, la collecte participative, la structuration des contenus, ainsi que les outils d'analyse mobilisés, etc.)
- 3) Organisation opérationnelle de l'équipe** (Composition de l'équipe mobilisée, profils-clés, répartition claire des responsabilités par phase et par livrable, ainsi que la stratégie de coordination interne et avec les partenaires, etc.).
- 4) Plan de travail et calendrier de mise en œuvre** (Phasage de la mission, jalons, ateliers, points de validation, gestion des interactions avec le Secrétariat Technique et les instances de validation, stratégie d'adaptation si contraintes institutionnelles ou logistiques, etc.)

5) Principes éditoriaux et graphiques envisagés (intention graphique (types de visuels, outils pédagogiques), prise en compte des profils utilisateurs, accessibilité (langage clair, ergonomie visuelle, formats livrables).

A la suite de la réunion de cadrage, Le prestataire procédera à la collecte et l'analyse approfondie des guides de participation citoyenne déjà existants, en s'inspirant notamment des références africaines et internationales reconnues. Cette revue permettra d'identifier les bonnes pratiques en matière de pédagogie, de structuration des contenus, de formats accessibles et de valorisation du point de vue des citoyens.

En parallèle, un travail de recensement sera mené pour inventorier les dispositifs de participation existants au Cameroun, qu'ils soient d'initiative institutionnelle ou portés par la société civile. Ce recensement devra intégrer les cadres réglementaires et légaux en vigueur afin d'assurer l'applicabilité du guide.

Sur la base des éléments recueillis, le prestataire proposera une première structuration du guide. Celle-ci devra définir la table des matières, les grands chapitres thématiques, le ton rédactionnel à adopter et les formats éditoriaux à privilégier.

Le prestataire proposera une méthodologie pour recueillir les contributions directes des habitants et des parties prenantes locales, afin d'assurer que le contenu du guide reflète fidèlement les réalités du terrain et les attentes citoyennes. Cette collecte d'informations s'appuiera notamment sur :

- des entretiens individuels avec des citoyens ayant déjà participé à des démarches locales, dans le but de recueillir leurs motivations, leurs expériences, les freins rencontrés ainsi que les impacts perçus de leur engagement ;
- des rencontres ciblées avec les parties prenantes locales (élus, agents municipaux, associations, relais communautaires, etc.), afin de croiser les regards institutionnels et citoyens sur les dispositifs de participation, leurs limites, et les leviers à activer pour renforcer l'implication des habitants ;
- etc.

Une sélection d'exemples inspirants ou représentatifs du contexte camerounais sera proposée et soumise à validation. Ces cas concrets illustreront les différentes formes d'engagement possibles, les obstacles rencontrés, et les résultats obtenus. Ils constitueront le fil rouge du guide. Les études de cas devront porter sur les thématiques suivantes, représentatives des enjeux locaux, par exemple :

- a) Elaboration du budget participatif ;
- b) Mise en place et fonctionnement des Comités de développement des quartiers et des villages ;
- c) Consultation publique dans le cadre d'un Projet d'infrastructures ;
- d) Elaboration des documents de planification (Exemple d'un POS¹, PDC² et PLADDT³)
- e) Suivi citoyen et veille communautaire dans la gestion concertée du territoire communal
- f) Expérience de cogestion d'un équipement public

¹ POS : Plan d'Occupation des Sols

² PDC : Plan de Développement des Communes

³ PLADDT : Plan Local d'Aménagement et de Développement Durable

Le prestataire identifiera les outils pédagogiques, graphiques et pratiques à intégrer dans le guide, en veillant à leur accessibilité, leur utilité concrète pour les habitants, et leur capacité à encourager l'action citoyenne au quotidien.

Le prestataire remettra un **rapport de cadrage pour l'élaboration du Guide de la participation citoyenne au Cameroun**, qui constituera la base méthodologique et stratégique pour la conception du guide. Ce livrable unique devra être structuré de manière indicative, comme suit :

Partie 1 : Revue documentaire

- ✓ Présentation synthétique des typologies des guides existants aux niveaux africains et international en lien avec la participation citoyenne.
- ✓ Identification des bonnes pratiques en matière de pédagogie, de structure, de formats, et de langage accessible.
- ✓ Analyse critique des approches existantes et éléments transférables au contexte camerounais.

Partie 2 : Recensement des dispositifs de participation citoyenne au Cameroun

- ✓ Cartographie illustrée des dispositifs de participation existants au Cameroun (institutionnels et citoyens).
- ✓ Recensement des cadres réglementaires et légaux encadrant la participation citoyenne.

Partie 3 : Proposition de structuration du guide

- ✓ Table des matières indicative.
- ✓ Ton éditorial proposé (langage citoyen, vulgarisé, mobilisateur).
- ✓ Formats éditoriaux envisagés.

Partie 4 : Méthodologie de collecte participative

- ✓ Description des formats prévus : entretiens, ateliers participatifs, rencontres ciblées, etc.
- ✓ Planning prévisionnel de la phase de collecte et cibles.

Partie 5 : Pré-sélection d'exemples types à documenter

- ✓ Liste de cas concrets ou témoignages d'initiatives citoyennes à intégrer dans le guide.

Partie 6 : Inventaire des outils à développer

- ✓ Liste détaillée et justifiée des outils à concevoir
- ✓ Recommandations sur les modalités de présentation graphique et les supports (papier, numérique).

Livrables à la phase 1 :

- ✓ **Rapport de cadrage pour l'élaboration du Guide de la participation citoyenne au Cameroun-T0 + 1 mois**

Phase 2 : Phase de consultation et de co-construction du guide

Cette deuxième phase vise à ancrer le guide dans la réalité des territoires, des acteurs de terrain et des institutions locales. L'approche retenue devra reposer sur des outils qualitatifs de terrain permettant de révéler les pratiques, les obstacles, les leviers et les représentations de la participation citoyenne au Cameroun.

Le prestataire développera une démarche de terrain structurée, fondée sur les principes de représentativité sociale et territoriale. Il organisera des ateliers participatifs avec un échantillon représentatif des CTD, OSC locales, relais communautaires, partenaires, etc. organisés dans des contextes variés (urbains, ruraux, périurbains), visant à co-construire des contenus du guide, tester certains formats éditoriaux, et faire émerger des besoins spécifiques.

Une sélection d'exemples inspirants ou représentatifs du contexte camerounais sera proposée par le prestataire et soumise à validation. Ces cas concrets auront pour fonction d'illustrer de manière vivante :

- Les différentes formes d'engagement citoyen ;
- Les freins rencontrés (structurels, culturels, institutionnels, etc.) ;
- Les réussites observées et les impacts concrets.

Ces études de cas formeront un fil rouge du guide, rendant les enjeux de la participation plus tangibles. Elles devront impérativement couvrir les thématiques énoncées plus haut, représentatives des enjeux locaux.

Le prestataire remettra un **rapport de consultation citoyenne** qui devra synthétiser l'ensemble des enseignements de terrain. Il comprendra :

- ✓ La méthodologie de collecte et les outils utilisés ;
- ✓ L'analyse croisée des entretiens, ateliers et entretiens institutionnels ;
- ✓ Les attentes et suggestions des citoyens ;
- ✓ La sélection argumentée des études de cas à intégrer au guide ;
- ✓ Les ajustements à prévoir sur la structure initiale du guide.

Livrables à la phase 2 :

- ✓ **Rapport de consultation citoyenne- T1 + 2 mois**

Phase 3 : Phase de conception et validation du guide

La troisième phase consiste à **rédiger, structurer et finaliser le guide**, en intégrant les résultats de la phase de consultation ainsi que les orientations validées lors de la phase préparatoire. Elle devra donner lieu à un document final lisible, pertinent et adapté aux réalités sociales et institutionnelles du Cameroun.

Le **Guide de la participation citoyenne au Cameroun** devra être composé :

- ✓ D'une introduction pédagogique sur la participation citoyenne, ses fondements et son importance.
- ✓ D'une cartographie illustrée et simplifiée des formes de participation existantes au niveau local.
- ✓ D'encadrés pédagogiques et lexique facilitant la compréhension des termes institutionnels et techniques.
- ✓ D'un ensemble de fiches pratiques expliquant "comment faire pour promouvoir la participation citoyenne en fonction des cas de figure.
- ✓ Des études de cas contextualisées, présentées sous forme pédagogique avec des témoignages.
- ✓ D'une boîte à outils opérationnelle pour les CTD (modèles de documents, canevas, grilles d'animation, indicateurs, etc.)

- ✓ D'une boîte à outils citoyenne
- ✓ Une proposition de mécanisme de suivi post-publication pour garantir que le guide est utilisé de manière efficace et qu'il est adapté au fur et à mesure de son déploiement.

Dans le cadre de la production du guide, une boîte à outils citoyenne sera conçue afin de soutenir les Communes et autres CTD dans leurs actions de sensibilisation, d'information et de mobilisation des habitants autour des dispositifs de participation locale.

Cette boîte à outils visera à :

- Offrir des supports simplifiés, illustrés et vulgarisés, adaptés à différents publics (jeunes, femmes, personnes peu alphabétisées...) ;
- Renforcer l'animation territoriale, en dotant les CTD d'outils concrets pour animer des réunions, ateliers ou campagnes de proximité ;
- Traduire de manière accessible les notions clés de la participation citoyenne, en répondant simplement aux questions : pourquoi participer ? comment ? avec quels bénéfices ?

Les outils seront co-construits avec les CTD pilotes et les relais communautaires, afin d'assurer leur pertinence et leur appropriation. Les formats pourront inclure :

- Fiches citoyennes illustrées, présentant les droits, les étapes d'un processus participatif, ou les rôles des habitants ;
- Affiches, infographies, kakémonos et slogans à fort potentiel mobilisateur ;
- Trames de discours pour les réunions publiques ou les interventions de proximité ;
- Mini-guides à distribuer dans les quartiers.

La boîte à outils devra être remise en version complète et exploitable, accompagnée d'une note d'utilisation à l'attention des CTD, précisant les conditions de diffusion, d'adaptation et de mise en œuvre sur le terrain. Elle pourra être intégrée en annexe ou dans un chapitre spécifique du guide.

Le prestataire collaborera étroitement avec l'expert graphiste chargé de l'appui à la publication afin de proposer une charte graphique cohérente et attractive. Celle-ci devra être claire, lisible et engageante, adaptée à un large public, y compris les personnes peu familières avec les documents institutionnels. Elle intégrera notamment l'usage d'illustrations, de pictogrammes, de couleurs contrastées, de langage clair, d'encadrés pédagogiques, de typographies accessibles, ainsi qu'une hiérarchisation visuelle facilitant la navigation dans le guide.

Le guide proposé devra être complémentaire avec les autres guides existants dans le secteur afin d'éviter les doublons et d'optimiser leur articulation logique et fonctionnelle (rôle spécifique de chaque document, articulation des contenus, renvois croisés, évitement des redondances, logique de lecture autonome ou conjointe selon les utilisateurs, etc.) ;

Le prestataire produira une version provisoire du guide, qui sera soumise à la relecture du Secrétariat technique et des principales parties prenantes. Un atelier de restitution, pris en charge par le Projet PUC permettra de recueillir les remarques finales. À l'issue de cette validation, le prestataire remettra la version finale du guide, en formats numérique (PDF et modifiable) et imprimable, prêts à diffusion.

Livrables à la phase 3 :

✓ **Guide de la participation citoyenne au Cameroun T2 + 2 mois**

Récapitulatif des livrables par phase

Phase	Livrable principal
Phase 1 - Préparatoire	Rapport de cadrage pour l'élaboration du Guide de la participation citoyenne au Cameroun
Phase 2 - Consultation et co-construction	Rapport de consultation citoyenne
Phase 3 - Conception et validation	Guide de la participation citoyenne au Cameroun (version finale en PDF, modifiable et imprimable)

Résumé des dispositifs de validation et de consultation participatives

Phase	Type d'activité	Publics concernés	Objet de la consultation / validation	Validation par
Phase 0	Réunion de cadrage	Secrétariat Technique du Projet PUC, consultant	Alignement sur la compréhension de la mission, les attendus méthodologiques et les outils livrables	Secrétariat Technique (ST)
Phase 1	Atelier de lancement participatif	MINH DU, MINEPAT, MINDEVEL, CTD, OSC, PTF, institutions partenaires	Partage des enjeux, collecte d'expériences, priorisation des attentes	Consultation participative (non décisionnelle)
	Entretiens semi-directifs et échanges	Élus locaux, agents CTD, OSC, habitants, institutions locales	Identification des pratiques existantes, des freins, leviers et dispositifs de participation en place	Consultation (diagnostique)
	Validation de la sélection des études de cas	Secrétariat Technique + partenaires de terrain	Choix des cas représentatifs pour analyse et valorisation dans le guide	ST + Appui PUC terrain
Phase 2	Atelier technique intermédiaire	Acteurs institutionnels, CTD, OSC, experts	Validation de la structuration du guide, des typologies, fiches pratiques et axes de la boîte à outils	ST + partenaires institutionnels
Phase 3	Atelier de validation finale	MINH DU, CTD, OSC, partenaires projets	Présentation de la version provisoire du guide, validation finale des contenus et des supports visuels	ST + validation en atelier final
Post Phase 3	Mise en forme graphique (coordination)	Consultant contenu + graphiste + ST	Ajustements finaux sur la base des maquettes graphiques	ST + consultant

VI. Durée de la mission

À titre indicatif, la mission représente une charge estimée de **60 à 75 jours de travail effectif**, répartie sur une durée maximale de **six (6) mois** à compter de la date de notification du marché. Elle se déroulera selon un phasage progressif structuré autour de jalons techniques (T) définis comme suit :

- T0 : Rapport de cadrage pour l'élaboration du Guide de la participation citoyenne au Cameroun (mois 1)
- T1 : Rapport de consultation citoyenne (mois 3)
- T2 : Guide de la participation citoyenne au Cameroun (mois 5)
- T2 + 1 mois : Intégration des ajustements et remise des versions finales (mois 6)

Cette estimation de charge prend en compte :

- la phase préparatoire (diagnostic documentaire, structuration méthodologique, identification des outils) ;
- la phase de consultation de terrain (entretiens, ateliers participatifs, sélection des cas et retours d'expérience) ;
- la rédaction complète du guide et de ses annexes pédagogiques (fiches pratiques, boîte à outils pour CTD et citoyens) ;
- ainsi que les temps nécessaires à la coordination, à l'animation des ateliers de validation, et à la collaboration avec le graphiste pour la finalisation visuelle et éditoriale.

VII. Expertises et profils demandés

Un binôme de consultants est recherché pour cette mission. Cette offre est ouverte à la fois aux bureaux d'étude, aux prestataires de services et aux consultants individuels.

1. Chef de mission : Expert en gouvernance locale et participation citoyenne

- Formation : Bac+5 minimum en sciences politiques, développement local, urbanisme, sociologie ou disciplines connexes.
- Expérience requise :
 - Minimum 10 ans d'expérience dans la conduite de projets de participation citoyenne, concertation publique ou développement local.
 - Maîtrise des Collectivités Territoriales Décentralisées et de la décentralisation au Cameroun.
 - Expérience prouvée dans l'accompagnement d'autorités locales ou de projets de gouvernance inclusive, idéalement en Afrique centrale.
 - Maîtrise des méthodes participatives (focus groups, ateliers, entretiens, outils de co-construction...).
 - Connaissance approfondie du fonctionnement des CTD
- Compétences :
 - Capacités de coordination interdisciplinaire et d'animation multi-acteurs.
 - Connaissance des cadres juridiques camerounais en matière d'urbanisme, décentralisation et participation.
 - Capacité à traduire les enjeux urbains en messages accessibles au grand public

2. Sociologue ou anthropologue spécialisée en dynamiques sociales locales et communication pédagogique

- Formation : Bac+5 en sociologie, anthropologie ou disciplines connexes.
- Expérience requise :

- Au moins 7 ans dans l'analyse des pratiques sociales, de la gouvernance locale et des processus communautaires.
- Expérience dans la rédaction ou l'édition de guides, supports éducatifs, contenus vulgarisés.
- Compétences :
 - Conception et animation de dispositifs d'enquête de terrain : entretiens, observations, analyse de récits.
 - Analyse qualitative et capacité de synthèse

VIII. Dispositions particulières

Coordination inter-prestataires : articulation obligatoire entre production de contenu et conception graphique

Dans le cadre de la présente mission, le prestataire sera **chargé exclusivement de la production des contenus techniques, méthodologiques, procéduraux et pédagogiques** du guide.

⚠ La **mise en forme graphique, l'infographie, la conception visuelle et l'édition finale** du document fera l'objet d'une **mission parallèle et complémentaire**, confiée à un prestataire spécialisé en design graphique et édition visuelle. **Les deux missions sont interdépendantes et doivent être exécutées de manière étroitement coordonnée.**

À ce titre, le prestataire chargé du contenu s'engage à :

- ✓ **Travailler en collaboration directe et continue avec le graphiste**, notamment lors des phases critiques de structuration, de validation intermédiaire et de finalisation. À chaque étape, les deux prestataires devront valider ensemble la version du guide : le prestataire de contenu s'assurant de la pertinence et de la cohérence du message, tandis que le graphiste validera l'aspect visuel, la lisibilité et la mise en page;
- ✓ **Participer à des réunions de travail conjointes « côte à côte »**, en présentiel ou en distanciel, y compris en travaillant simultanément sur les documents devant un même ordinateur lorsque cela est nécessaire à la mise en cohérence immédiate des contenus et des visuels ;
- ✓ **Proposer des contenus balisés et structurés** (titres hiérarchisés, blocs visuels identifiés, suggestions d'illustrations, légendes prêtes à l'emploi, tableaux exploitables) pour faciliter leur mise en page ;
- ✓ **Adapter rapidement les contenus si nécessaires**, en fonction des contraintes ou ajustements graphiques, dans le respect des délais validés ;
- ✓ **Respecter un calendrier d'échange validé par le Secrétariat Technique**, incluant les points de synchronisation avec l'équipe graphique.

Cette **coproduction étroite et opérationnelle** est essentielle pour garantir l'usage effectif du document final. Toute absence de coopération active ou de disponibilité pour les sessions de travail collaboratif pourra être considérée comme un **manquement au contrat**.

Organisation des ateliers

Le **consultant sera responsable de l'ensemble de la préparation technique, de l'animation et de la coordination logistique des ateliers**, en lien étroit avec le Secrétariat Technique et le chargé logistique et évènementiel du Projet PUC.

À ce titre, il devra notamment :

- ✓ Élaborer les **notes de cadrage** pour chaque ateliers ou groupes de discussion ;
- ✓ **Identifier les cibles pertinentes** à inviter (acteurs CTD, services déconcentrés, PTF, ministères, etc.) ;
- ✓ Préparer le fonds des **courriers d'invitation**, les **listes de diffusion**, ainsi que les **supports méthodologiques et techniques** nécessaires au bon déroulement des échanges.
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre un **dispositif d'animation adapté**, incluant la gestion des séquences, la facilitation des discussions, la valorisation des contributions des participants, ainsi que la **synthèse des échanges** en vue de leur intégration dans les livrables.

Le **Secrétariat Technique apportera un appui** pour la mobilisation des participants et jouera un rôle de relais institutionnel auprès des ministères et des partenaires. Tous les **frais logistiques liés aux ateliers** (location de salle, restauration, impression de documents, etc.) seront **pris en charge directement par le Projet PUC**.

IX. Contenu des offres

Contenu sommaire de l'offre technique

Les candidats sont tenus de soumettre une offre technique claire, argumentée et bien structurée, démontrant leur compréhension approfondie de la mission, ainsi que leur capacité organisationnelle, méthodologique et logistique à conduire les prestations demandées. La note méthodologique d'intervention en 20 pages maximum donnera des précisions sur les éléments ci-dessous :

- 1) Compréhension de la mission et de ses enjeux** (compréhension du contexte, des enjeux spécifiques de la participation citoyenne, ainsi que des objectifs à atteindre. Cette section devra également mettre en évidence les liens entre la mission et les dynamiques institutionnelles locales, etc.)
- 2) Approche méthodologique** (Détail de la stratégie d'intervention, incluant les méthodes envisagées pour le diagnostic initial, la collecte participative, la structuration des contenus, ainsi que les outils d'analyse mobilisés, etc.)
- 3) Organisation opérationnelle de l'équipe** (Composition de l'équipe mobilisée, profils-clés, répartition claire des responsabilités par phase et par livrable, ainsi que la stratégie de coordination interne et avec les partenaires, etc.).
- 4) Plan de travail et calendrier de mise en œuvre** (Phasage de la mission, jalons, ateliers, points de validation, gestion des interactions avec le Secrétariat Technique et les instances de validation, stratégie d'adaptation si contraintes institutionnelles ou logistiques, etc.)
- 5) Principes éditoriaux et graphiques envisagés** (intention graphique (types de visuels, outils pédagogiques), prise en compte des profils utilisateurs, accessibilité (langage clair, ergonomie visuelle, formats livrables).

Contenu de l'offre financière

Les candidats sont tenus de soumettre une offre financière comportant le budget global de la mission et coût journalier en HT et TTC (décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail).

X. Modalité d'évaluation des offres et de notification

Les offres sont à envoyer d'ici le 29 août 2025 à 17 heures (françaises) suivant le lien de l'appel d'offre. Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
1. Score de l'offre technique	70
2. Score de l'offre financière	30
Score total	100

La date probable de signature est prévue le 22 septembre 2025.